COMPETITIONS PROVINCIALES JUGE-ARBITRE : André Jacques 0477/05.80.17

**CHAMPIONNATS PROVINCIAUX C ET B (simples et doubles)**

**le dimanche 9 Janvier 2022**

**C.F.T.T. de BLEGNY rue L. MARLET n° 13**

***Horaire***

9H00 Simples Messieurs C 9H00 Simples Dames C

11H00 Simples Messieurs B 11H00 Simples Dames B

13H00 Doubles Mixtes C 13H00 Doubles Mixtes B

15H00 Doubles Messieurs C 15H00 Doubles Messieurs B

15H00 Doubles Dames C 15H00 Doubles Dames B

Les inscriptions en ligne sont reçues jusqu’au jeudi 6 janvier sur le site : <https://resultats.aftt.be>

En cas de difficulté contactez le juge-arbitre par mail [ajacques@skynet.be](mailto:ajacques@skynet.be) ou 0477/05.80.17, autre personne de contact Maurage Didier [didiermaurage8@gmail.com](mailto:didiermaurage8@gmail.com) ou 0485/51.55.75

Droit d’inscription : 3 euros **Présence obligatoire : 30 minutes avant le début de la série**

Elaboration des tableaux : le 6/1/2022 au domicile du juge-arbitre, sauf pour les séries B qui seront tirés sur place avant le début de la compétition

Le CST est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 16 ans et le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de plus de six ans.

En outre, uniquement les jeunes de moins de 18 ans pourront être accompagnés de deux parents.

Les règles fixées par le CODECO seront d’application pour le bon déroulement de la compétition.

Nous vous remercions d’avance de respecter toutes les consignes afin de pouvoir pérenniser ces championnats provinciaux

Toute absence non prévenue, chez le juge-arbitre, au moins la veille de la compétition doit être justifiée par un certificat médical envoyé endéans les 48H du championnat au CFTT Blegny, rue Lambert Marlet 13, 4670 Blegny sous peine d’une amende de 15 euros.

Il sera fait usage de 12 tables.